



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1995/1/Add.1/Corr.1
20 juillet 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-septième session

ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Rectificatif

L'intertitre à la suite du paragraphe 219 doit se lire comme suit :
Protection du patrimoine des populations autochtones.
